

première année du projet « Village solidaire ». En sus du rapport écrit, les Conseillers ont bénéficié d'une présentation dudit diagnostic assumée par M. Matthieu Jean-Mairet, chef de projet et animateur de proximité.

DÉCISIONS DU 09.10.2019

- Accepté la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'Équipement du Haut-Léman (CIEHL) pour le remplacement du téléski de la Châ sur le domaine skiable des Pléiades (préavis 07/2019),
- Refusé le règlement sur le stationnement de la Commune de Jongny (préavis 08/2019),
- Accepté tel qu'amendé l'arrêté communal d'imposition (taux de 69.5) (préavis 09/2019).

DÉCISIONS DU 04.12.2019

- Accepté le budget 2020 de la Communauté intercommunale d'Équipement du Haut-Léman (préavis 10/2019),
- Accepté le budget 2020 du Fonds culturel Riviera (préavis 11/2019),
- Amendé le budget communal 2020 en supprimant l'amortissement du patrimoine financier annuel,
- Approuvé tel qu'amendé le budget communal 2020 (préavis 12/2019).

CERCLE DE CORSIER : PAS D'ÉTUDE SUR LA FUSION DANS L'IMMÉDIAT ...

Les exécutifs de Jongny Chardonne, Corseaux et Corsier n'ont pas jugé opportun d'étudier, à 18 mois du terme de la présente législation, les avantages et les

inconvenients d'une fusion à quatre. L'idée même d'un sondage indicatif des populations, plébiscité par contre par les syndicats des quatre communes, a été abandonnée après le refus net apposé par le Conseil communal de Chardonne. Telle a été en substance la teneur du courrier commun adressé au comité pétitionnaire à fin octobre 2019.

Pour la Municipalité de Jongny, qui n'a jamais caché son intérêt pour le sujet précité, sujet délicat s'il en est, la déception est doublement grande :

- d'une part, l'étude demandée par les pétitionnaires s'avérait très rapidement être une démarche vaine dès lors que Jongny était bien la seule commune intéressée ;
- d'autre part, l'idée du sondage indicatif des populations respectives semblait être une piste intéressante qui aurait permis aux autorités concernées d'être fixées sur la nécessité ou non d'agir !

La Municipalité de Jongny peut comprendre les arguments avancés par ses voisines s'agissant de l'étude demandée ; elle prend également acte, avec grande satisfaction, de l'appui fort du législatif communal sur la question du sondage indicatif, mais regrette amèrement que la décision d'une seule commune fasse perdre tout son sens à la démarche non contraignante proposée. A l'heure des collaborations intercommunales de plus en plus nécessaires, la Municipalité répète qu'elle respectera les engagements pris à ce jour, mais ne peut manquer de s'interroger sur leur renforcement ou élargissement.



PROMOVE - LES MÉRITES DE L'ECONOMIE RIVIERA-LAUAUX LES CANDIDATURES OUVERT LE 3 FÉVRIER 2020 !

Promove, organisme officiel de promotion économique de la région, distribue tous les deux ans un prix de l'économie. Ces récompenses sont destinées à l'ensemble des entreprises de la région Riviera-Lavaux qui, par leurs initiatives, leur énergie et leur engagement, stimulent l'économie régionale.

Les catégories suivantes sont primées :

Impact / Proximité / Entreprendre / Rayonnement / ^{New}

Développement durable / ^{New} La femme en tant que dirigeante.

www.lesmerites.ch

FÊTE DES VIGNERONS 2019



La Municipalité adresse ses remerciements sincères aux plus de 100 Jongnysoises et Jongnysois qui se sont engagés avec enthousiasme dans cette inoubliable aventure et qui ont contribué à la beauté d'un spectacle riche en intenses émotions.

Elle adresse également ses plus vives félicitations à M. Jean-Michel Taverney, vigneron-tâcheron de la commune, fort justement récompensé par une médaille d'argent lors de la cérémonie du couronnement du 18 juillet 2019.